RÉALISER FACILEMENT SES DÉMARCHES EN LIGNE (COMPTE-ASSO ET SERVICE PUBLIC.FR)

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : CAMPAGNE FDVA, LES OUTILS NUMÉRIQUES

Initiation | Gratuit | 2h | Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La maîtrise des plateformes officielles comme **Service-public.fr** et **Compteasso.associations.gouv.fr** deviennent incontournable pour gérer l'administratif dans une association. Comment e-créer son association en toute légalité et sans risquer de se faire escroquer ? Quel est le délai légal pour officialiser les nouveaux dirigeants bénévoles ? Comment obtenir son numéro de Siret ? **Créer ou mettre à jour un compte pour demander une subvention FDVA ?** Cette formation vous permettra de connaître tout ce qu'il y a à savoir pour gérer plus simplement et légalement votre association.

Objectif :

- Connaître les formalités légales pour créer et modifier son association
- Savoir réaliser ces formalités en ligne (e-déclaration, e-modification, demande de siret)
- Savoir créer et mettre à jour son profil sur lecompteasso.associations.gouv.fr et Service-public.fr/associations

Contenu :

- Les formalités obligatoires pour créer ou modifier son association et ses dirigeants
- Les documents à préparer avant la création d'un compte sur la plateforme de e-déclaration et e-modification
- Présentation pas à pas de la création d'un compte sur Service-Public.fr et de CompteAsso.fr

DATE(S) DE LA FORMATION

13 janvier 2022
18H00-20H00

LIEU DE LA FORMATION

Espace Dewailly
80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE

STRUCTURE FORMATRICE

RÉALISER FACILEMENT SES DÉMARCHES EN LIGNE (COMPTE-ASSO ET SERVICE PUBLIC.FR)

0322925059

contact@maam.fr

https://www.maam.fr/agenda/maam

Maison des associations d'Amiens métropole

Voir la présentation de cette structure